



FGAAC-CFDT

FOYERS ET LOCAUX DE COUPURE LA SITUATION NE PEUT PLUS DURER

Depuis le début de la crise sanitaire, les conducteurs de trains se sont fortement mobilisés pour assurer la production ferroviaire, et ce dans des conditions de travail dégradées et avec des mesures sanitaires très souvent défailtantes. Par leur professionnalisme et leur engagement, ils démontrent ainsi chaque jour leur attachement au service public ferroviaire.

UNE DÉGRADATION INACCEPTABLE DES CONDITIONS D'HÉBERGEMENT ET DE RESTAURATION

Vos représentants FGAAC-CFDT sont intervenus à de très nombreuses reprises tant au niveau régional que national afin de régler les problèmes rencontrés par les conducteurs en matière de conditions d'hébergement et de restauration.

Malgré ces interventions, la situation demeure très compliquée, particulièrement au sein des résidences et maisons Orféa dans lesquelles les conducteurs n'ont plus accès aux cuisines pour pouvoir se restaurer.

A ceci s'ajoute d'autres problématiques comme celles des petits déjeuners qui sont composés quasi essentiellement de produits sous emballage, et dont la qualité et même parfois la quantité laissent clairement à désirer.

Pour justifier cette dégradation des conditions d'accueil des conducteurs, la Direction d'Orféa se réfugie derrière les normes sanitaires applicables aux restaurants et aux hôtels. Personne n'est dupe, et de nombreux conducteurs ont pu constater un réel écart dans la qualité de la prise en charge entre les prestataires hôteliers et Orféa.

Pour la FGAAC-CFDT cette situation est inacceptable et ne peut perdurer plus longtemps. La FGAAC-CFDT est intervenue en déposant une audience auprès de la DRH de SA Voyageurs et de la SAS Fret afin que tous les conducteurs puissent se restaurer dans des conditions acceptables.

DES TEMPS FORFAITAIRES INSUFFISANTS

La crise sanitaire et les protocoles mises en œuvre ont également généré des contraintes nouvelles et les temps impartis dans les JS (Journées de Service), ne sont pas suffisants dans de nombreuses situations.

La FGAAC-CFDT revendique dans le cadre de sa demande d'audience que les temps forfaitaires soient revus à la hausse. La FGAAC-CFDT demande également la suppression des coupures dans les JS où les conducteurs n'ont pas la possibilité de se restaurer, conformément aux dispositions prévues par l'accord d'entreprise relatif à l'organisation du temps de travail.

FGAAC-CFDT
CP2-BâtimentCalliope
5, RUE PLEYEL
93200 SAINT-DENIS
01 76 58 12 21
FGAAC-CFDT@FGAAC.ORG

 FGAAC-CFDT Officiel

 @FGAAC-CFDT

 FGAAC-CFDT Officiel



DEMANDE D'AUDIENCE DÉPOSÉE PAR LA FGAAC-CFDT



Madame Béatrice LAFAURIE
Directrice des Ressources Humaines
SA Voyageurs
2, place aux Etoiles 93200
Saint Denis

Copie à

Madame Cécile LHOTE PAGES
Directrice de la Traction
4, rue André Campra
93200 Saint Denis

Paris, le 10 septembre 2020

Objet : Demande d'audience.
Nos ref : PC 09 2020

Madame la Directrice,

Depuis le début de la crise sanitaire, les cheminots, notamment les personnels roulants se sont fortement mobilisés. Par leur professionnalisme et leur engagement, ils contribuent au quotidien à la continuité du service public ferroviaire.

Cet engagement s'est parfois et même très souvent effectué dans des situations difficiles, avec des mesures de protections parfois défaillantes, et des conditions d'hébergement et de restauration très compliquées, de surcroît au sein des résidences Orféa.

Désormais, après plusieurs mois, et malgré de nombreuses interventions de notre part au niveau régional et national, de nombreux problèmes subsistent encore. Ces sujets sont de plus en plus prégnants et les protocoles mis en œuvre au niveau de nos prestataires hôteliers sont extrêmement dissymétriques par rapport à ceux mis en œuvre au sein des résidences Orféa. Ce caractère hétérogène vient encore davantage renforcer les irritants et augmenter le mécontentement des personnels roulants.

Par la présente, la CFDT vous demande donc une audience pour aborder les sujets suivants :

- Problématiques liées à l'hébergement et la restauration des personnels roulants
- Prise en compte des contraintes générées par les protocoles mis en œuvre pour l'hébergement et la restauration dans le montage des journées de service du SA-2021.

Il nous paraît opportun d'avoir un échange constructif sur ces sujets et d'engager des réflexions sur le fond, le plus rapidement possible.

Dans l'attente de votre réponse, espérant une rencontre rapide, nous vous prions de croire, Madame la Directrice, en l'assurance de notre considération distinguée.

Pour la CFDT Cheminots
Pascal Couturier
Secrétaire Général Adjoint
FGAAC-CFDT

LA FGAAC-CFDT EST DÉTERMINÉE À DÉFENDRE LES
CONDITIONS DE TRAVAIL DES CONDUCTEURS



FGAAC-CFDT

Le seul Syndicat des
Conducteurs de Trains

f FGAAC-CFDT Officiel
@FGAAC-CFDT
FGAAC-CFDT Officiel